



COMITE NATIONAL D'ETHIQUE POUR LA RECHERCHE EN SANTE

IORG0005695 – MS Cotonou, Bénin (expire le 06/14/2024) IRB00006860 MS IRB #1-CNPERS - Cotonou, Bénin (expire le 06/14/2024)

N° /MS/DC/SGM/CNERS/SA Cotonou, le 10 juin 2024

Le président

A

Monsieur Justin Lewis DENAPKO
Madame Dominique d'ALMEIDA

COTONOU

Objet : Avis éthique favorable Numéro de Réf. : CNERS 01/2024 session du 26 janvier 2024 et autorisant la mise en œuvre de votre recherche

Madame et Monsieur,

Le Comité National d'Ethique pour la Recherche en Santé (CNERS) du Bénin, a étudié votre protocole de recherche dont les caractéristiques sont les suivantes :

- **Version reçue** : le 19 octobre 2023
- **Rang de soumission** : 1^{ère} soumission
- **Titre de l'étude** : Détection et traitement des lésions précancéreuses du col de l'utérus par screening primaire HPV : approche 3T dans trois départements du sud Bénin
- **Investigateurs principaux** : Prof Justin Lewis DENAKPO
- **Promoteurs de l'étude** : Fondation SWISS MEDICAL INITIATIVE
- **Coordonnées des demandeurs** : +229 95 42 6719
justindenakpo@gmail.com ; justindenakpo@hotmail.com
- **Date de début estimée** : Juillet 2024
- **Date de fin estimée** : Décembre 2025

La session s'est déroulée le 26 janvier 2024 par les membres dont les noms suivent :

Mesdames	1) ALE HACOU	Charlotte	Messieurs	2) GUEDOU	Fernand Aimé
	3) AKINSHOLA	Amélie		4) HOUNSA	Assomption
				5) OKRY	Magloire
				6) HOUSSOU	Paul Ferdinand
				7) ALLABI	Aurel Constant
				8) MARTIN-CORREA	Louis-Jacques

• **sur la base des documents soumis, revus et approuvés :**

- a) Protocole de recherche
- b) Résumé du protocole
- c) Lettre de délégation de la direction médicale de SMI
- d) Lettre de demande d'avis éthique
- e) Outils de collecte
- f) Information et compensation à disposition des participants
- g) Note d'information
- h) Formulaires de consentement
- i) CV des Experts
- j) CV des chercheurs principaux
- k) Quittance de paiement de frais de soumission de dossier au CNER
- l) Budget

• **ainsi que sur la base des avis scientifiques fournis par :**

- a) Monsieur Luc Valère Codjo BRUN
 - b) Monsieur Foreck Ménélas Bignon COOVI
- experts sollicités par les chercheurs

Aucun conflit d'intérêt n'a été évoqué, ni par les membres du CNER, ni par les chercheurs.

Après avoir validé globalement les aspects scientifiques et évalué les aspects éthiques centrés sur : les bénéfices attendus pour la santé des participants à la recherche et ainsi que sur la qualité des informations transmises en vue de l'obtention d'un consentement libre et éclairé, le CNER,

- après avoir validé la dernière version Numéro 2 **déposée le 07 mai 2024**
- a émis un **Avis éthique favorable Numéro de Réf. : CNER 01/2024, session du 26 janvier 2024.**

Le présent avis éthique favorable est exécutoire et vous autorise à mettre en œuvre, à compter de la date de signature, la recherche ci-dessus intitulée.

Il est valable pour une durée d'un (01) an à compter de sa date de signature. Passé ce délai, vous êtes tenu de soumettre votre protocole à une nouvelle ré-évaluation du CNER.

Par ailleurs, le CNER vous demande de :

- 1) **l'informer de** toute nouvelle information/ modification, qui surviendrait à une date ultérieure à cette approbation-ci et qui impliqueraient des changements dans le choix des participants à la recherche, dans la manière d'obtenir leur consentement, dans les risques encourus ou tout évènement indésirable survenant dans le cadre du déroulement de cette recherche.

Le CNERS doit, en effet, dans ces cas, ré-évaluer et donner une nouvelle approbation avant l'entrée en vigueur desdites modifications ;

- 2) **utiliser les documents qu'il a validés;**
- 3) **faire signer au participant, le formulaire de consentement, en deux exemplaires, dont**
 - l'un sera remis au participant et
 - l'autre, conservé dans vos dossiers ;
- 4) **lui adresser un rapport, au terme de la validité** de cet avis éthique.

Tout en vous souhaitant plein succès dans la réalisation de votre recherche, le CNERS vous prie de recevoir Madame et Monsieur, ses salutations les meilleures.



Dr Fernand Aimé GUEDOU
Président du CNERS